



LIVRET D'ACCUEIL

Au plus près de la vie ordinaire

L'ASSOCIATION KAN AR MOR

Créée en 1968, l'association Kan Ar Mor accueille des personnes adultes en situation de handicap psychique, mental, cognitif et/ou souffrant de troubles du neurodéveloppement ainsi que des personnes âgées au sein d'une résidence autonomie.

Kan Ar Mor s'engage au service de ces personnes en les aidant à affirmer leur pouvoir d'agir et en soutenant leurs actions pour favoriser le lien social ainsi que l'expression de la citoyenneté.

Elle les accompagne ainsi dans leur parcours de vie et de santé afin de favoriser leur développement personnel, leur épanouissement et/ou leur insertion sociale et professionnelle.

Plus de 
1300
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES

Près de 
500
SALARIÉS EN CDI

Près de 
35
ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES
DANS LE FINISTÈRE

Présence de l'association sur le territoire

- Audierne**
- Foyer de vie / EANM* et foyer d'accueil médicalisé / EAM*
- Pont-Croix**
- ESAT du Cap Sizun, ateliers menuiserie, restauration et atelier alterné
 - ESAT du Cap Sizun, atelier espaces verts
 - Unité pour les personnes handicapés vieillissantes et service d'accompagnement à la vie sociale habitat groupé
- Confort-Meilars**
- ESAT du Cap Sizun, atelier services aux entreprises
- Mahalon**
- ESAT du Cap Sizun, cidrerie de Tromelin
- Douarnenez**
- Résidence autonomie
 - Unité pour les personnes handicapés vieillissantes et service d'accompagnement à la vie sociale habitat groupé
 - SAVS Éole
 - Kan Ar Mor siège social
 - ESAT de Douarnenez, ateliers blanchisserie, restauration, espaces verts, services aux entreprises ; atelier alterné et accueil de jour
- Guengat**
- ADC restauration
- Plomelin**
- Foyer de vie / EANM* et foyer d'accueil médicalisé / EAM* accueil temporaire et accueil de jour
- Quimper**
- SAVS Éole et SAVS Émeraude-SARD
 - SAMSAH troubles du spectre autistique et handicap psychique
 - Unité pour les personnes handicapés vieillissantes
 - Unité de vie extérieure
 - ESAT Ty Hent Glaz, atelier alterné et siège social ADC
 - ESAT Kergonan et atelier alterné



- Ergué-Gabéric**
- ADC espaces verts
- Rosporden**
- Foyer de vie / EANM* et accueil de jour
- Kernével**
- Foyer de vie / EANM* et foyer d'accueil médicalisé / EAM*
- Pleyben**
- Foyer de vie / EANM*
- Carhaix**
- Unité de vie extérieure
 - SAVS Éole et SAVS Émeraude
 - ESAT de Carhaix, atelier blanchisserie
 - ESAT de Carhaix, ateliers restauration, espaces verts, services aux entreprises et atelier alterné

*EANM : Établissement d'accueil non médicalisé
 *EAM : Établissement d'accueil médicalisé
 *SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale
 *SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés



BIENVENUE

L'ensemble des résidents et des professionnels vous souhaitent la bienvenue au foyer de Quimper, *Ty Bos* !

Ce livret d'accueil va vous faire découvrir le foyer et vous familiariser avec votre nouvel environnement de vie. Il s'inscrit dans le dossier d'accueil qui est complété par différentes informations nécessaires pour garantir le respect de vos droits.

Le foyer accueille des personnes travaillant en établissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT). Il est proche des commerces : boulangerie, pharmacie, coiffeur, supermarché et d'un cabinet médical. Il est bien desservi par les bus et le quartier est calme.

C'est un foyer ouvert, vous êtes libre d'aller et de venir.

Ensemble, lors du Conseil de la Vie Sociale (CVS), nous partagerons vos réflexions afin d'améliorer et de remettre en questions le fonctionnement et les prestations proposées dans l'établissement.

Une équipe vous accompagne dans votre vie au sein du foyer, en fonction de vos besoins et de vos souhaits.

La Direction et les équipes



UNE ÉQUIPE ÉDUCATIVE
Une équipe éducative pour vous accompagner au quotidien : éducateur, moniteur-éducateur, aide médico-psychologique.



UNE ÉQUIPE DE DIRECTION
Responsable de l'activité et du fonctionnement du foyer : directeur et responsable de services.



UNE ÉQUIPE DE NUIT
Pour avoir une présence rassurante et surveiller le foyer pendant la nuit : surveillant de nuit.



UNE ÉQUIPE ADMINISTRATIVE
Pour vous accueillir, s'occuper de la gestion administrative et de la facturation : secrétaire et comptable.



UNE ÉQUIPE DE SERVICES GÉNÉRAUX
Pour entretenir le bâtiment et assurer le ménage : ouvrier d'entretien et agent de service intérieur.



UNE ÉQUIPE DE SOINS
Pour vous soutenir psychologiquement et vous proposer un suivi si vous le souhaitez.

L'ÉQUIPE

L'équipe est présente au quotidien, pour échanger, vous informer, vous permettre d'être serein, faire le lien avec votre famille et les représentants légaux.

Si vous le souhaitez, elle peut aussi vous donner des conseils, vous proposer des activités...

QUE PROPOSONS-NOUS ?



L'HÉBERGEMENT

Votre logement individuel : les studios.

Le foyer est composé de 30 studios, dont l'un permet d'accueillir des personnes en stage.

Chaque studio dispose d'une grande pièce de vie, d'une petite cuisine et d'une salle de bain. 11 studios ont un petit jardin privé et 3 ont un balcon.

Chaque personne aménage son studio avec ses meubles et sa décoration et a la responsabilité de son entretien.



Anne entre dans son studio.



Les espaces partagés

Au foyer, il existe des espaces partagés :



une salle à manger,



un salon avec une télé,



ordinateur et jeux (fléchettes, babyfoot, console).

Le baby-foot rassemble les résidents.



LES ACTIVITÉS

L'équipe vous propose ponctuellement des activités ou sorties (bowling, restaurant, promenades...).

Vous pouvez faire des activités à l'extérieur : MPT (Maison Pour Tous), piscine, cinéma, club de sport...

L'Association Sportive et Culturelle de l'association Kan Ar Mor (ASCKAM) vous propose des activités ou sorties (pétanque, piscine, sorties culturelles...).

L'équipe vous accompagne si vous le souhaitez pour vous inscrire à des séjours extérieurs (organismes Nouvel Horizon ou EPAL par exemple) ou en proximité géographique (camping, location de gîte).

Le foyer organise aussi des temps forts dans l'année (repas de Noël ou de l'été, événements, repas à thèmes...).

Anne et Kévin viennent chercher leur repas.



Les résidents se retrouvent autour d'une partie de Puissance 4.



LA RESTAURATION

Pour les repas, vous pouvez cuisiner et manger dans votre studio. Vous pouvez aussi vous faire livrer vos repas et les partager avec les autres en salle à manger ou les prendre chez vous.

Il existe plusieurs formules : vous pouvez par exemple commander vos repas du lundi au jeudi et vous organiser pour le week-end ou inversement. L'équipe peut aussi vous accompagner faire des courses si vous le souhaitez.



LA SANTÉ

L'équipe vous propose également de l'aide si vous le souhaitez (prise de rendez-vous, accompagnement, suivi et conseils). Le choix de vos professionnels de santé vous appartient (médecin traitant, infirmière libérale, pharmacien...).

Soyez cependant vigilant aux distances entre les professionnels de santé et le foyer afin de ne pas compliquer l'accès.

Un cabinet médical est à proximité (accès à pied) ainsi qu'une pharmacie. Des infirmiers libéraux peuvent intervenir au foyer si vous en avez besoin.

L'équipe du foyer de Quimper, *Ty Bos*, n'étant pas médicalisée, la réalisation de votre pilulier sera à votre charge ou à celle d'un infirmier libéral de votre choix.

Une convention vous sera proposée pour le stockage de vos traitements.



Cédric met son linge à laver.



L'infirmière libérale donne son traitement à une résidente.



L'ENTRETIEN

Du linge

L'entretien de votre linge est à votre charge, pour cela, une lingerie est à votre disposition dans chaque bâtiment (avec machine à laver et sèche-linge). L'équipe vous aide et vous conseille si vous en avez besoin.

De votre studio

C'est à vous d'entretenir votre studio. L'équipe peut vous soutenir, vous aider à vous organiser. Si cela devient trop difficile, vous pouvez bénéficier d'une aide ménagère si vous le souhaitez (le coût sera à votre charge).

Des espaces communs

Un agent de service réalise le ménage des espaces collectifs.



VIE PRATIQUE

Votre courrier

Dans l'attente de la mise en place de boîtes aux lettres individuelle, votre courrier sera disponible au bureau de l'équipe éducative.

Si vous recevez un colis, il sera stocké également au bureau. Pour poster votre courrier, la boîte aux lettres jaune la plus proche se trouve sur le petit parking près de la pharmacie *Ty Bos*.

Vos absences

Vous pouvez vous absenter les week-end, lors de vos vacances ou pour toute autre convenance personnelle.

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous vous demandons d'en informer l'équipe éducative.

Vos déplacements

Pour pouvoir vous déplacer facilement, il y a un arrêt de bus à côté du foyer. Le foyer dispose aussi d'un parking privé, d'un local à vélos et d'un carport pour abriter les scooters et les motos.

L'équipe peut vous accompagner avec une voiture du foyer pour des achats, des rendez-vous, lors de sorties...

La téléphonie/internet

Un accès internet est possible dans chaque espace individuel. L'abonnement et toutes les démarches sont à votre charge.



Bus, voiture, scooter, vélo... les possibilités sont nombreuses.

VOTRE PARCOURS D'ADMISSION

Pour être accueilli dans l'établissement, il convient d'être en possession d'une notification d'orientation « ESAT » (Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail) délivrée par la MDPH.

1

Dépôt de dossier ViaTrajectoire

Vous devez déposer un dossier pour vous inscrire sur la plateforme nationale ViaTrajectoire.



3

Prise de contact / rencontre

Nous vous proposons ensuite de venir nous rencontrer au foyer.

C'est un temps d'échange, d'écoute de votre parcours et de vos besoins, qui nous permet de répondre à vos questions, de vous expliquer le fonctionnement du foyer et l'accompagnement proposé par l'équipe et aussi de vous faire visiter les lieux.



2

Étude de la demande

Le dossier sera étudié et nous prendrons contact avec vous.



4

Période de stage, évaluation

Avant votre admission, nous vous proposerons d'effectuer des stages afin que vous puissiez découvrir la vie au foyer et vérifier que cela vous convient.

Un bilan de stage est fait à chaque fois entre vous et un professionnel de l'équipe. Il permet de faire un point d'étape et d'affiner votre projet : « Est-ce que ça m'a plu ? Est-ce que cela correspond à mes besoins ? Est-ce que je me projette de vivre au foyer ? ».

Un bilan écrit vous est ensuite transmis.

6

Accueil

Vous signez alors un contrat de séjour qui formalise votre admission et un référent est nommé pour vous au sein de l'équipe.



5

Admission

Si c'est ce que vous souhaitez, que le bilan de stage est positif et qu'une place est disponible, nous vous proposons de venir vivre au foyer.



7

Accompagnement

L'équipe vous accompagne de façon individualisée, en fonction de vos attentes, vos souhaits et vos besoins. Un projet personnalisé est construit avec vous et on fait le point chaque année avec vous sur votre projet.



EXPRESSION ET PARTICIPATION

L'association Kan Ar Mor et ses professionnels mettent tout en œuvre pour que vous puissiez vous exprimer et être présent dans les échanges. Il revient à chacun de faire vivre cette culture de la participation.

Il s'agit ainsi de développer le pouvoir d'agir, de soutenir la citoyenneté, le lien social, l'expérimentation, ainsi que le choix individuel.

Tenir compte de vos choix, favoriser votre action sur votre vie en fonction de vos envies, de vos attentes, mais aussi de vos besoins, fait partie du principe d'autodétermination.

Elle prend tout son sens dans votre projet personnalisé.

Plusieurs lieux et moments sont proposés pour favoriser l'expression et la participation de chacun au sein du foyer de Quimper, *Ty Bos*. Ces espaces peuvent être aussi créés en fonction de vos propositions.

En facilitant l'expression et en soutenant les choix réalisés, les professionnels vous accompagnent tout au long de votre parcours.



L'autodétermination est un élément clé de l'inclusion sociale.

L'autodétermination, c'est pouvoir faire des choix et agir sur votre vie en fonction de vos envies, de vos besoins, de vos attentes. L'équipe du foyer vous accompagne au quotidien : à vous exprimer, à mieux comprendre, à participer.

Quelles que soient vos difficultés, votre parole est écoutée et prise en compte. L'autodétermination prend tout son sens dans votre projet personnalisé.

L'ÉQUIPE, À QUOI ÇA SERT ?

**À parler,
à se confier**

À voir du monde,
le matin et le soir

**À aider quand
il y a besoin**

À faire des courses, des achats

**À se sentir
plus calme,
plus serein**

À être rassuré

À organiser les vacances,
les loisirs

À faire le lien avec
les curateurs, les familles

**À donner
des conseils**

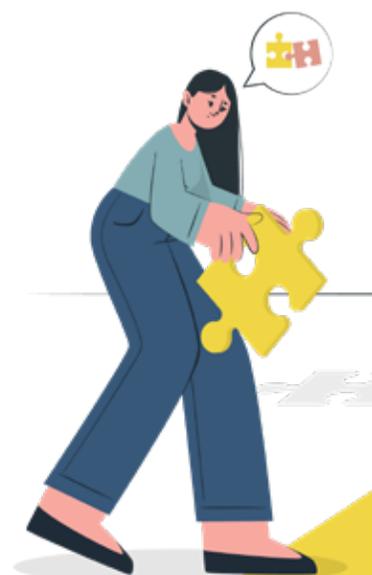


VOTRE PROJET PERSONNALISÉ

Le projet personnalisé est un support commun à tous les établissements qui accompagnent des personnes. Il a été créé pour garantir l'exercice de vos droits et libertés et renforcer la démarche de bienveillance.

Ensemble, nous partageons vos souhaits et besoins

Il réunit des informations sur votre parcours (votre histoire, vos goûts, vos envies, ce que vous ne souhaitez pas non plus...) qui sont recueillies au moment de l'entrée et sur les 6 premiers mois de votre accueil, puis au fil du temps.



Ensemble, nous construisons votre projet individuel

Il vous permet, sur la base de discussions, de temps d'écoute et d'expérimentation, de préciser vos attentes et de faire des choix en lien avec l'accompagnement que les professionnels vous proposent.

Il favorise donc votre expression et votre participation dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de votre projet (en lien avec le représentant légal ou la personne de confiance selon les situations). Cela vous permet d'être acteur et auteur de votre projet et d'avoir un accompagnement personnalisé, adapté à vos attentes et à vos besoins spécifiques.

Il sera le support pour identifier les objectifs partagés entre vous et l'équipe pluridisciplinaire. Il permettra d'organiser et de planifier votre accompagnement.

**VOUS CONSTRUISEZ
VOTRE PROJET
PERSONNALISÉ AVEC
LES PROFESSIONNELS
QUI VOUS AIDENT
ET VOUS CONSEILLENT**

Vous exprimez vos besoins et projets pour l'année à venir. Les objectifs sont posés ensemble pour mener à bien vos projets.

Chaque année, vous faites le point avec l'équipe accompagnante :

- Votre projet est-il toujours d'actualité ?
- Y a-t-il des changements ?
- De nouvelles envies ?

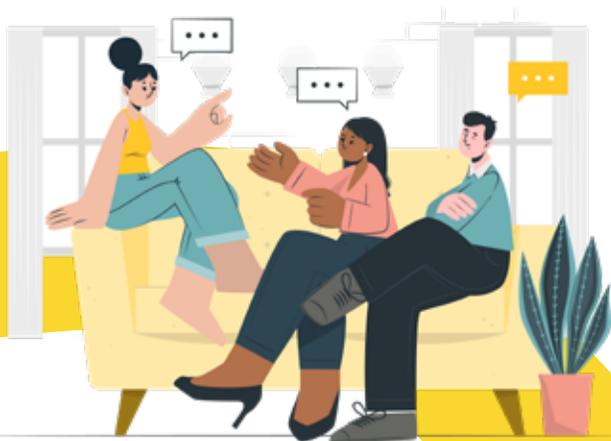
Ensemble, nous évaluons votre parcours

Le projet personnalisé est revu en fonction de l'évolution de votre situation. Vous aurez donc, au moins une fois par an, un temps de bilan de votre projet pour le compléter ou le modifier.

Au sein de l'association Kan Ar Mor, le projet personnalisé est construit via le Dossier Usager Informatisé (DUI) qui répond aux exigences des référentiels nationaux.



VOS ESPACES D'EXPRESSION



Dans les réunions résidents

Ponctuellement, vous êtes conviés à participer à des réunions au sein du foyer. Elles permettent à l'équipe de vous transmettre des informations sur certains sujets et vous donnent l'occasion de vous exprimer, de poser des questions, de donner votre avis.

Dans la vie de tous les jours

Au quotidien, l'équipe est présente à vos côtés, pour vous écouter, favoriser la communication, vous aider à exprimer vos besoins.



Lors de temps d'échanges collectifs et/ou d'entretiens individuels

Vous pouvez bénéficier d'entretiens individuels si vous en sentez le besoin. Vos interlocuteurs peuvent être un personnel de l'équipe d'accompagnement, la psychologue, la direction (directeur ou responsable de service) ou tout autre professionnel.

Nous pouvons aussi organiser des espaces collectifs d'expression, pour préparer un Conseil de la Vie Sociale (CVS) ou en faire le compte rendu par exemple.



Lors du Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Le CVS se réunit au moins trois fois par an. C'est une instance d'expression importante.

Elle est composée de représentants, c'est-à-dire de personnes qui ont été élues pour porter la parole des personnes qu'ils représentent. C'est une instance collégiale qui fonctionne de façon démocratique. Sont représentées les personnes accompagnées et leurs familles, les professionnels et l'établissement.

Le CVS permet d'échanger sur vos conditions de vie et le fonctionne-

ment de l'établissement.

C'est un lieu d'écoute important. Il donne la possibilité de trouver des réponses aux questions qui se posent. Chacun peut faire remonter ses questions ou ses demandes d'information à son représentant qui les reformulera pendant la séance.

Pour en savoir plus, un dépliant a été réalisé pour bien comprendre le rôle et la composition du CVS.



Dans les commissions ou réunions thématiques

Des réunions vous seront proposées pour évoquer les menus, les activités, l'organisation des temps forts de l'année, l'inclusion dans le quartier...

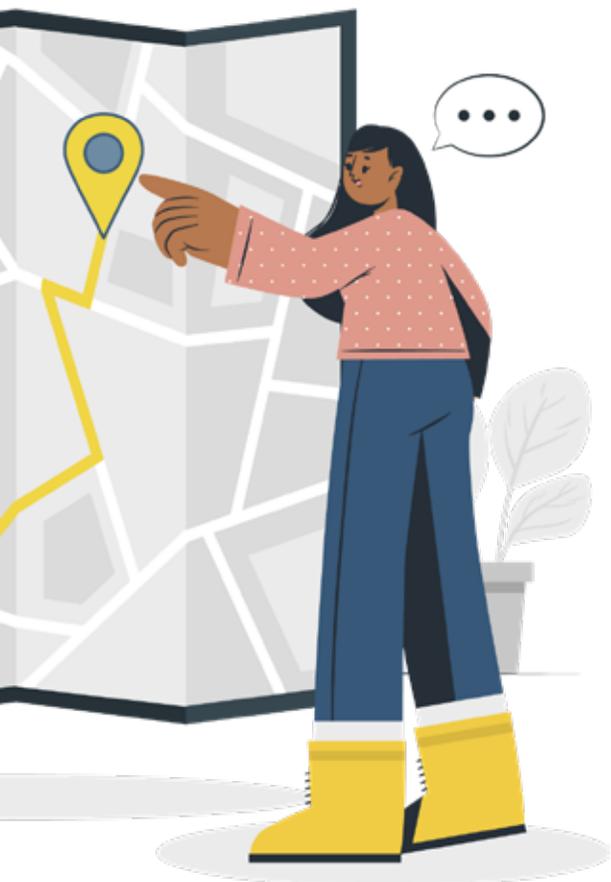
NOMMER UNE PERSONNE POUR VOUS ACCOMPAGNER

Vous avez la possibilité de nommer une personne de confiance qui pourra vous accompagner dans vos démarches et être consultée si vous vous trouvez momentanément dans l'impossibilité de vous exprimer.



Ligne de bus

Les lignes de bus changent en janvier 2025. Renseignez-vous auprès de nous pour connaître la ligne.



L'affichage au sein de l'établissement

Un point d'affichage obligatoire est situé **à l'entrée**. L'établissement y affiche les informations d'autorisation de l'établissement, les tarifs appliqués, les arrêtés de désignation des personnes qualifiées, la composition et les comptes rendus du CVS.

Les informations complémentaires dans votre dossier d'accueil

- Le règlement de fonctionnement de l'établissement.
- La charte des droits et libertés des personnes accueillies.
- Le règlement intérieur du CVS et les documents de présentations.
- Les informations sur les réseaux d'appel en cas de maltraitance.
- Les informations sur la politique qualité et gestion des risques de Kan Ar Mor dont le dispositif de recueil des plaintes et réclamations.

REPÈRES



Police

17

Appelez ce numéro si vous voyez un crime ou une situation dangereuse qui nécessite l'aide immédiate de la police.



Pompiers

18

Appelez ce numéro si vous voyez un feu, un accident, ou une situation dangereuse pour des personnes ou des biens.



Samu

15

ou 112

Appelez ce numéro si quelqu'un est très malade ou blessé et a besoin de soins médicaux urgents.

Prévention et dépistage de la maltraitance

Si quelqu'un fait du mal à une autre personne, il existe des aides : solliciter la direction ou bien contacter un numéro d'aide.

3977

Centre d'écoute :

Tél. 02 98 43 68 07

Le matin du mardi au vendredi.

Plateforme nationale :

3977

Du lundi au vendredi et le week-end.



FOYER DE QUIMPER

TY BOS

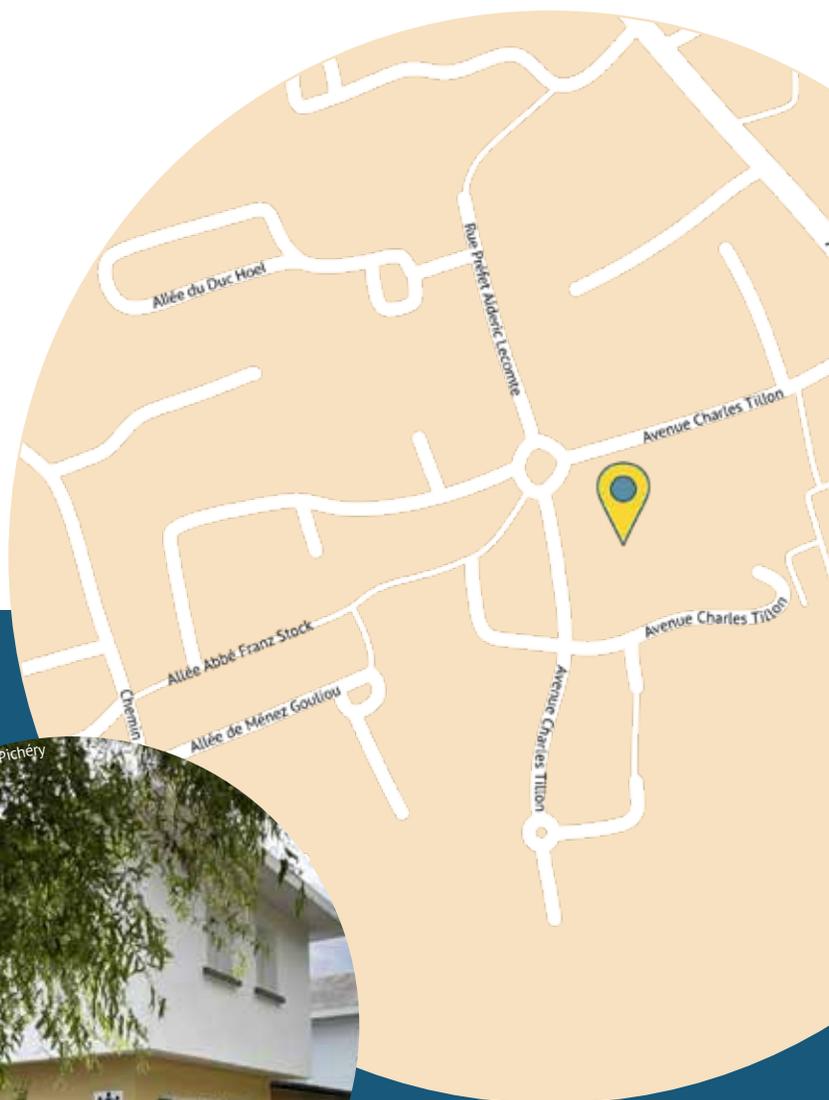
Le foyer de *Ty Bos* est implanté
sur la commune de Quimper :

6 et 8, avenue Charles Tillon
29 000 Quimper

Secrétariat
Tél. 02 98 64 42 30

Équipe éducative
Tél. 06 81 09 78 14

foyerquimper@kanarmor.fr



• **SIÈGE SOCIAL** - 7, RUE JEAN PEUZIAT - BP 306 - 29 173 DOUARNENEZ CEDEX
TÉL. 02 98 74 01 98 - WWW.KANARMOR.FR - WWW.KANARMOR-ATELIERS.FR •

